



Titulaire d'un master en droit de l'Université de Genève, du brevet d'avocat, d'un diplôme d'études approfondies en droit européen et d'un doctorat en droit, Sandra VIGNERON est juge au Tribunal civil de Genève. Elle a également été chargée d'enseignement à l'Université de Genève ainsi qu'à l'Université de Lausanne, dans le domaine du droit de la consommation, et dispense des formations à l'Ecole d'Avocature de Genève (ECAV) ainsi qu'à l'Académie suisse de la Magistrature.

Elle est l'auteur de diverses publications en droit de la consommation, plus particulièrement d'un ouvrage sur l'information des consommateurs en droit européen et en droit suisse, ainsi que de divers articles en matière de droit des contrats et de gestion des conflits.